

L'IPAG C'EST AUSSI ...

OBJECTIFS DE NOS FORMATIONS

Toutes nos formations sont dispensées par des universitaires et des professionnels de l'Administration Publique.

Objectif général : préparer, par le biais de formations diplômantes et non diplômantes, aux concours administratifs de catégories B, A et A+ des 3 fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière) en interne et en externe.

■ LES FORMATIONS DIPLÔMANTES :

DU Agent administratif - prépa B

Préparer les étudiants titulaires au minimum d'un baccalauréat ou plus aux concours administratifs de catégorie B

L3 Administration Publique

Obtenir un diplôme national de niveau Bac+3 et préparer les concours administratifs B et A des 3 fonctions publiques

M1 Administration Publique

Obtenir un diplôme national de niveau Bac+4 et préparer les concours administratifs A et A+ des 3 fonctions publiques

M2 Management des Organismes sociaux

Former les cadres de l'action sociale et médico-sociale.

■ LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS

Prépa Générale

Préparer les concours administratifs externes ou internes de catégories A et A+ des 3 fonctions publiques

Prépa Maths-éco

Préparer les concours administratifs A et A+ spécifiquement destinés aux économistes et mathématiciens

Prépa à temps réduit

Former les agents titulaires et contractuels aux concours internes (1 jour/semaine)

Prépa TA-CAA

Préparer au concours de conseiller de Tribunal administratif et de Cour administrative d'appel

Module Greffes

Enseignements complémentaires de préparation au concours de greffier des services judiciaires

LES ATOUTS DE L'IPAG

■ SERVICE DOCUMENTATION CONCOURS

Informations à disposition des étudiants : calendrier des concours, rapports de jurys, annales de concours, ...

■ PRESENTATION DES CONCOURS, METIERS ET CARRIERES

Réunions d'information animées par des professionnels de l'Administration Publique

■ ENTRAÎNEMENT AUX ORAUX D'ADMISSION

Organisation d'oraux d'entraînement pour les étudiants admissibles à un concours

■ INTRANET

L'IPAG est doté d'un intranet : mise en ligne de plans de cours, annales des examens, rapports de jurys, forum de discussion, ...

■ STAGES

Possibilité d'effectuer des stages non obligatoires au sein des administrations

SOUTIEN FINANCIER ET TUTORAT

■ ALLOCATIONS POUR LA DIVERSITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Allocations destinées spécifiquement aux étudiants et aux personnes sans emploi préparant activement un ou plusieurs concours de la fonction publique

Plus d'infos : www.fonction-publique.gouv.fr

■ BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les étudiants inscrits à l'IPAG, en formation diplômante ou non-diplômante, peuvent prétendre aux bourses sur critères sociaux.

■ EGALITE DES CHANCES

L'IPAG s'associe aux programmes «égalité des chances - diversité dans la fonction publique» destinés à aider des publics défavorisés à intégrer la fonction publique (EN3S, IRA, ...)

UNE VOCATION,
UNE FORMATION,
UNE CARRIERE



IPAG
Institut de Préparation à l'Administration Générale
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

**DIPLÔME
UNIVERSITAIRE
AGENT
ADMINISTRATIF**

**PRÉPARATION AUX
CONCOURS DE CATÉGORIE B**

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

www-ipag.u-strasbg.fr

INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Université de Strasbourg

47 avenue de la Forêt Noire - 67082 STRASBOURG CEDEX

Tel : 03 68 85 85 00 - Fax : 03 68 85 86 13

ipag@unistra.fr

IPAG
Institut de Préparation à l'Administration Générale
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

**FORMER AU
SERVICE PUBLIC
DU 21^E SIÈCLE**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du **DU Agent Administratif** est d'offrir une préparation sérieuse et professionnalisante aux concours de catégorie B des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière).

Le calendrier de la formation est organisé en un seul semestre, de février à juin. Les enseignements s'étalent sur environ 15 semaines.

Le DU Agent administratif est un Diplôme Universitaire délivré par l'Université de Strasbourg. Ce diplôme ne permet pas de valider de crédits ECTS et son obtention prouvera la validation, par le biais d'examens, des enseignements dispensés au cours de l'année universitaire

PROGRAMME

Enseignements*	Cours	TD
Droit administratif	30h	40h
Droit public et institutions	30h	40h
Problèmes économiques contemporains	30h	40h
Questions de finances publiques et de politiques économiques	30h	
Culture générale <i>(en fonction des évolutions de la réglementation)</i>	30h	40h
Langues étrangères (allemand, anglais)		30h
Expression orale		20h
Expression écrite		20h

CONCOURS PRÉPARÉS

Secrétaire administratif des différents ministères, secrétaire de préfecture, contrôleur des impôts, contrôleur des douanes, contrôleur du trésor, rédacteur territorial, ...

CONDITIONS D'ADMISSION

Public visé

Toute personne titulaire d'un baccalauréat, qu'il s'agisse d'un étudiant déjà inscrit dans un premier cycle universitaire de l'Université de Strasbourg sans être parvenu à valider l'intégralité de sa formation, ou d'un néo-bachelier. Le recrutement des étudiants de la formation s'efforcera d'équilibrer les effectifs selon ces deux origines.

Procédure d'admission - une sélection sur dossier en plusieurs étapes :

1. Pré-candidature en ligne sur le site internet de l'IPAG : www-ipag.u-strasbg.fr.
2. Constitution et envoi du dossier de candidature
3. Sélection des dossiers par la commission pédagogique de l'IPAG
4. Résultats d'admission

Formation continue et VAE

- Le DU Agent administratif est accessible pour des candidats en formation initiale (statut étudiant) et en formation continue (reprise d'études financée ou non)
- Possibilité de validations d'acquis de l'expérience ou professionnelle

Renseignements : marguerite.joder@unistra.fr ou au : 03 68 85 81 54

INFOS PRATIQUES

Calendrier indicatif (calendrier de l'année : www-ipag.u-strasbg.fr)

Décembre : ouverture des inscriptions - Février : début des enseignements
Le calendrier de la formation est organisé en un seul semestre qui commence en février à la suite des jurys du premier semestre universitaire. Ce début tardif de la formation doit permettre une réorientation en cours d'année aux candidats à la formation. Les enseignements s'étalent sur environ quinze semaines.

Coût de la formation

Frais de constitution de dossier : 30 €.

• En formation initiale :

A titre indicatif : Droits d'inscription : 171 € - Droit spécifiques : 200 € - Médecine préventive : 4,57 € - Sécurité sociale : 198 € - SIUAPS (sport) : 15 € - Carte culture : 6,50 €

• En formation continue :

Contactez le SFC : 21 rue du Maréchal Lefèbvre - 67100 Strasbourg / Tél.: 03 68 85 49 20

* Descriptif des enseignements et volumes horaires indicatifs, susceptibles de modifications.

Responsable de la formation :

Abel François - Maître de Conférences en Économie